



LES FÉRIES DE PENTHES DU 15 AU 17 NOVEMBRE 2024 DEMANDE D'AUTORISATION DE PARTICIPATION – TENANCIER DE BUVETTE

à faire parvenir avant le 3 juin 2024

Tél. 022 758 98 41/ info@pregny-chambesy.ch (objet : Férias de Penthes)

Requérant : Nom, prénom : Mme M. _____

Société / Entreprise / Association : _____ N° RC CHE- _____

Adresse de correspondance : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. privé : _____ Tél. portable ou prof. : _____

E-mail : _____

Assurance RC (obligatoire compagnie et n° de police) : _____

Domicile à Pregny-Chambésy ? Oui NON , si oui adresse _____

Lien de vos pages (écrire en majuscules)

Site web : _____ Instagram : _____

Facebook : _____ Tik Tok : _____

Êtes-vous équipés d'un terminal carte bancaire ? Oui Non

PRESENTATION DES BOISSONS PROPOSES A LA VENTE (minimum 2 produits locaux)

Présentation du tenancier de la buvette et de son activité : (maximum 10 lignes ou fournir en annexe)

Présentation des produits proposés à la vente :
Concept : _____

Types de produits : _____
Fourchette de prix : _____

Il est à préciser que la Mairie ne perçoit aucun montant sur les bénéfices des ventes.

La location des caisses enregistreuses est à la charge du tenancier.

Dans le cadre des animations proposées lors des Férias de Penthes, l'animation "La Roue magique" permet aux visiteurs de gagner des bons à utiliser auprès des artisans et des foodtrucks pendant les Férias 2024 ainsi que des lots.

Souhaitez-vous participer à cette animation, en proposant des bons?

Oui Non

Si oui, quel montant souhaitez-vous allouer ?

- 5CHF 10CHF 15CHF 20CHF 25CHF 30CHF
- 35CHF 40CHF 45CHF 50CHF



Si vous ne souhaitez pas allouer des bons, désirez-vous mettre à disposition un ou des lots souvenirs ?

| |
|---|
| A décrire brièvement en précisant et le valeur approximative : _____ nombre de lots : _____ |
|---|

Liste des documents à joindre à la demande :

| | |
|--------------------------------|---|
| • Copie de la pièce d'identité | • Logo vectorisé en .pdf ou .jpg ou .ai |
| • Photos des produits | |

Par ma signature je confirme avoir lu et accepter les conditions définies dans le règlement communal pour prendre part à la manifestation comprenant l'entier des modalités de participation à celle-ci (disponibles sur le site Internet de la Commune¹ ou sur demande. Il est rappelé que l'octroi de cette autorisation communale ne libère pas le requérant de solliciter les autorisations nécessaires sur le site www.ge.ch.

Lieu et date : _____ Signature : _____

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

| | |
|---|--|
| Autorisation tenancier pour la participation aux Fêtes de Penthes accordée : | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Date : _____ |
| Nombre de chalet-s 6,5x2m accordé-s : | <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 |
| Place de stationnement | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON N° de la place : _____ |
| Dates de la manifestation | du _____ au _____ |
| Dates d'installation : | du _____ au _____ (horaires d'accueil communiqué ultérieurement) |
| Prix : | <input type="checkbox"/> 1 Chalet : CHF 1'000.- <input type="checkbox"/> 2 Chalets : CHF 2'000.- |
| Caution : | <input type="checkbox"/> CHF 200.- |
| Total final : | CHF _____ à verser au plus tard 30 jours à compter de la date de la facture |
| Date et heure de l'accueil et état des lieux d'entrée et de sortie | fixées par l'administration communale – communiquée ultérieurement |
| Timbre officiel et signature | |

Le présent formulaire vaut comme **AUTORISATION DE PARTICIPATION A LA MANIFESTATION**, selon les modalités figurant ci-dessus, conformément au règlement communal applicable aux Fêtes de Penthes, comprenant les tarifs fixés par le Conseil administratif. Elle n'entre en vigueur seulement qu'après acceptation de la demande par la Commune, remise au requérant de l'autorisation dûment signée par l'administration communale et paiement de la facture. Elle est caduque si la facture n'est pas payée dans le délai.

Copies à : _____

¹ <https://www.pregny-chambesy.ch>